



Notice synthétique concernant le budget communal et le budget annexe – année 2024

1) Eléments de contexte :

Commune située dans la vallée de la Loire, bénéficiant de l'attractivité du Puy en Velay, Saint Vincent a depuis une dizaine d'années fait le pari du développement. Accueillir une population jeune est un défi qui nécessite de répondre à de nouvelles attentes. C'est pourquoi la commune s'est dotée d'une nouvelle maternelle en 2016, a étoffé son service médiathèque, conforté l'offre micro crèche, s'apprête à offrir de nouveaux terrains aménagés et dernièrement sur son budget annexe lance un programme de Maison Partagée pour les séniors.

2) Priorité du budget :

Cette année le budget est à l'économie pour permettre de consolider en 2024 une situation favorable et de se redonner une capacité à investir. La commune investira donc dans les années à venir sur la réhabilitation de bâtiments communaux susceptibles de lui apporter des revenus au travers de locations pour ainsi compenser les pertes de dotations constatées ces dernières années.

3) Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement / montants du budget

Budget communal :

Crédits d'investissement votés : Dépenses : 257 804.73 € / Recettes : 414 169.44 €
Reports : Dépenses : 165 650.27 € / Recettes : 9 285.56 €
Crédits de fonctionnement votés : Dépenses : 934 092.00 € / Recettes : 934 092.00 €

Budget Maison partagée :

Crédits d'investissement votés : Dépenses : 491 931.83 € / Recettes : 486 097.82 €
Reports : Dépenses : 331 843.17 € / Recettes : 337 677.18 €
Crédits de fonctionnement votés : Dépenses : 25 531.50 € / Recettes : 38 800.00 €
Reports : Dépenses : 13 268.50 €

4) Endettement de la collectivité

Emprunts auprès des établissements financiers : 1 330 000 €
Capital restant dû : 582 853.75 €

5) Niveau des taux d'imposition :

Taxe foncière sur le bâti : 45
Taxe foncière sur le non bâti : 100
Taxe d'habitation : 20.

6) Effectifs de la collectivité

12 agents dont 4 à temps complet.